

Présidence : Stéphane VILLEMIN

Participe :

MM. Serge FIDRI, vice-Président.

M. Jean-Claude RASATTI, secrétaire.

M. Gauthier LEGGERI, nouveau responsable des désignations LGEF

M. PAULET Philippe, représentant du C.D.

M. Bernard TOURNEGROS, C.D. représentant des arbitres.

CTA : MM. Matthieu LOMBARD, Anthony USTARITZ

M. Ludovic GERMAIN, suivi budget CRA LGEF, en Visioconférence.

M. BOILLOT Hervé, coordonnateur JEUNES

Excusés:

M. Pascal PARENT, représentant de la CFA.

Pascal FRITZ, Sylvain THULLIER, vice-Présidents.

M. Olivier STUDER, coordonnateur de la formation.

En ouverture de séance, Stéphane VILLEMIN souhaite la bienvenue et présente Gauthier LEGGERI, nouveau responsable des désignations, il succède à Yannick DANDRELLE.

La CRA renouvelle ses remerciements à Yannick pour le travail qu'il a réalisé durant ces premières années de la fusion.

## Carnet.

Benoît BASTIEN, ancien CTRA LGEF et arbitre international a convolé en justes noces avec Céline. L'arbitrage national, régional et des districts étaient très bien représentés parmi les invités.

Toutes nos félicitations et tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Nous apprenons les décès de :

M. SERRE Jean-Marie, ancien membre de la CRA Alsace.

Du père de Michael VOINCON, ancien arbitre de ligue.

La CRA LGEF présente ses sincères condoléances aux familles dans la douleur.

La CRA souhaite un prompt rétablissement à notre collègue M. Pierre TEASCH.

## Informations générales des représentants du C.D. de Ligue

En l'absence excusée de nos élus et du Président de la CRA, Matthieu LOMBARD nous fait un compte-rendu des interventions concernant l'arbitrage.

- Bernard TOURNEGROS, représentant des arbitres, avait demandé à ce que deux points soient à l'ordre du jour lors de cette réunion.
- 1) Statut de l'arbitrage : nombre de matchs à effectuer pour couvrir son club (arbitre 34)  
Pour la saison, **2019/2020**, la CRA a proposé au CD de la LGEF que le nombre minimum de matchs à effectuer par un arbitre, **pour être en règle avec le statut de l'arbitrage**, soit :

Arbitre sénior : **18**  
Arbitre jeune : **10**  
Arbitre/Joueur : **10**  
Arbitre stagiaire : **5**  
Arbitre Futsal : **5**

- 2) Mise à jour des barèmes des indemnités d'arbitrage.

Dans le cadre de l'uniformisation des indemnités d'arbitrage pour la fin du mandat, la CRA souhaite que le projet voté le 19/08/2018 soit mis en place à la reprise de la saison 2019/2020.

⇒ Le C.D. de ligue a validé le nombre de prestations à effectuer par nos arbitres pour compter pour leur club.

⇒ Les indemnités d'arbitrage ont été "gelées" pour la saison 2019/2020.

- M. TOURNEGROS Bernard exprime son ressenti, il poursuivra son action pour que les textes votés, la saison précédente, soient appliqués à la rentrée sportive.
- M. BOILLLOT Hervé, au titre de Président de l'association des arbitres, se dit surpris par cette nouvelle qui ne va pas de sens d'une harmonisation des barèmes des frais d'arbitrage en LGEF.  
Il va également suivre ce dossier au plus près.

- Les sections sportives ont fait l'objet d'un débat sur leur fonctionnement.

- La demande d'indemnités des formateurs en sections sportives n'a pas été validée par le C.D.

- La fermeture de la sportive d'EPINAL a été évoquée.

- Matthieu LOMBARD a développé devant le C.D. l'intérêt de garder en activité cette section.  
De plus, suite à un recrutement, des élèves se sont engagés.

⇒ La SSFA d'EPINAL sera opérationnelle pour la saison 2019/2020.

- Stéphane VILLEMIN souhaite organiser une réunion avec les acteurs de la classe d'EPINAL pour mettre en place un plan de fonctionnement pour la saison 2019/2020.

- Des clubs de R1 nous reprochent une augmentation des frais d'arbitrage sur la saison 18/19.

Plusieurs courriers ont mis en avant les points de vue de chaque partie.

- La CRA ne comprend pas la remarque de la part des clubs. L'arbitrage de la LGEF est également assujéti aux contraintes de la fusion.

L'arbitrage et les arbitres ne doivent pas se voir imputer les inconvénients générés par la fusion des trois ligues.

La caisse de péréquation mise en place devrait lisser les frais occasionnés lesquelles fois où des arbitres sont désignés à des distances à la limite des valeurs autorisées sur certains clubs.

## Informations générales du Président CRA.

### ○ Éthique :

La CRA a validé lors d'une réunion du bureau par moyen informatique en date du 28 juin 2019, la proposition de sanction à l'encontre de M. A. EB, Article 11 (C.2.4.2. /C.2.2.2 : C1.1), remise à la disposition de sa CDA (déclassement)

La CRA valide la proposition de sanction à l'encontre de l'arbitre R.F., article 11 (C.1.1) ; sévère rappel à ses devoirs et lui demande de respecter son devoir de réserve.

Les notifications seront effectuées aux arbitres et aux clubs par les secrétaires de secteur.

### ○ Réunion des Présidents de CRA / CDA / CTA du 21 au 23 juin 2019.

- Félicitations de la DTA aux ligues qui ont atteint l'objectif d'arbitres féminins prévu dans le plan d'action. La LGEF fait partie des Ligue en progression, nous avons atteint le taux de 18 % d'arbitres féminines.
  - La CRA souhaite que cette dynamique soit soutenue par la FFF en allouant les moyens nécessaires pour que cette augmentation perdure dans le temps.
- Formations des référents et des tuteurs, FIA futsal, formation des arbitres auxiliaires devront être développées dans les ligues et districts.
- Les formations initiales en arbitres ont été beaucoup discutées par les présidents de CDA. Le message de la DTA est qu'elles doivent être mises en place dans tous les districts en collaboration avec l'IR2F.
- Stages de rentrée : du 31 août et 1 septembre 2019.

Une réunion mi- août (date à déterminer) est prévue pour mettre en place l'organisation définitive du stage.

Les rencontres de N2 se jouant le samedi 31 août nous amènent à réfléchir sur les désignations des arbitres assistants. Nous avons demandé à ce que les rencontres de N3 se jouent, exceptionnellement le dimanche pour cette journée. Là, aussi, il faudra s'organiser puisque les arbitres « Elite Régionale » promotionnels sont en stage les deux jours.

Un stage de rattrapage sera organisé à la date du dimanche 13 octobre sur NANCY (lieu à définir). Les convocations devront être envoyées, pour cette année de transition, aux deux adresses électroniques. (Lgef et personnelles)
- Les convocations, avec plusieurs documents utiles pour le stage, devraient expédier via les deux adresses électroniques par une personne, par contre, il faudra que plusieurs personnes soient autorisées à consulter le suivi des réponses du document en ligne, pour des actions de relances si nécessaires.
- Observateurs DTA.

Nous connaissons mi-juillet les noms des observateurs FFF reconduits.

Stéphane VILLEMEN nous décrit les évolutions des groupes d'observations, notamment dans la catégorie des arbitres JAF (classement au rang pour les candidats JAF avec des observateurs spécifiques ainsi que pour les JAF dernières années qui sont ER)
- Courrier de M. SARS Alain, concerne les référents régionaux en arbitrage.
  - Matthieu LOMBARD se rapprochera de M. SARS pour lui donner des informations de la gestion en CRA LGEF sur ce sujet.
- Règlement intérieur de la CRA.

Il reste quelques points à réécrire, il sera présenté au comité directeur du mois d'août.

  - Stéphane Villemin nous demande réfléchir sur la future composition de la CRA. Nous sommes encore structurés en fonction des anciens territoires.

Les présents sont en accord avec l'idée qu'il serait bien d'anticiper et de penser GRAND -EST

## Interventions des Vice-Présidents

Serge FDRI, secteur Lorraine.

- Mécanisme des désignations sur le secteur Lorraine.  
Dans le respect des directives du responsable des désignations CRA LGEF, le secteur Lorraine avec la collaboration des 4 CDA a mis à jour son mécanisme des désignations en tenant compte, également, de la réforme des championnats Jeunes Ligue.
- Jacques HUMBERTCLAUDE, responsable des Observations du secteur, nous a présenté son bilan.  
Nombre d'observations 18/19 : 578 missions.  
24 ont dû être annulées pour diverses raisons, cela va de l'absence de l'arbitre, d'une blessure en cours de match, forfait d'une équipe, match arrêté, ...)  
Les observations, dont il avait la charge, dans le groupe des arbitres assistants ligue 2 (groupe A), se sont bien déroulées.
- La CDA Meurthe et Moselle voit son emblématique Président Lamri BOULALA passer la main pour la saison 2019/2020, il accompagnera au plus près Cyril CHAUMONT pour son premier exercice.
- Robert ANDREUX, arbitre de Ligue 2 met un terme à l'arbitrage actif.  
Il postule un poste d'observateurs en CRA.
  - La CRA accepte sa candidature, il sera inscrit sur la liste des observateurs de ligue présentée au C.D. de Ligue pour validation.

Serge FIDRI revient sur l'invitation du pôle désignations de la fédération luxembourgeoise de football à une réunion de travail sur les échanges d'arbitres de la saison 19/20, à la date du 25 juillet 19 à MONDERCANGE.

- Gauthier LEGGERI et RASATTI Jean-Claude représenteront la CRA LGEF.  
Michel FAYON Michel étant indisponible à cette date.

## Interventions des CTA

- Matthieu LOMBARD
  - Courrier CDA AUBE.  
Demande de supports pour organisations des tests de connaissances au stage de rentrée de la CDA et la présence d'un CTA à ce stage du 14 septembre.
    - La présence d'un CTA à tous les stages de rentrée des CDA est impossible à mettre en place.
    - Stéphane VILLEMEN précise que les CTA doivent apporter leurs aides aux EDTA en les formant à la réalisation des supports pédagogiques.
    - Dartfish doit être la référence pour trouver les vidéos et informations nécessaires à la réalisation des supports.
  - Courrier de M. THIEBAUT Jacky.  
Désignations des arbitres sur les catégories Jeunes Ligue.  
Nos ressources permettent de proposer cette solution de couverture des rencontres.  
U15 INTERREGIONAL (ORANGE) = central : Ligue / Assistants : 2 CDA  
U18 R1 = 1 central : Ligue / 2 Assistants : 2 CDA  
U19 R2 = 1 central : Ligue / 2 Assistants : CDA  
U16 R1 = 1 central : Ligue / 2 Assistants : CDA  
U14 R1= 1 central CDA  
U17 R2 & R3 = 1 central : CDA  
U15 R3 & R3 = 1 central : CDA  
Il devrait y avoir une caisse de péréquation pour les championnats JEUNES LIGUE.

- Présentation du projet de la filière FFF, saison 2019/2020.  
(Recrutement, fonctionnement, observations, débouchés, ...)
  - La CRA valide ce projet, il sera mis en place dès la saison prochaine.
  - Il sera présenté aux arbitres au stage de rentrée.
- Anthony USTARITZ
  - Samedi 06 juillet 19, stage des JAF / L1 P (13 arbitres) et des référents du pôle, à la ligue (CHAMPIGNEULLES).
  - Jeudi 15 août 19, rassemblement des candidats JAF admis, à la ligue (CHAMPIGNEULLES).

## Correspondances

- Du 22 juin, de Stéphane VILLEMEN à la DTA, liste des 6 observateurs du panel JAF, saison 19/20.
- De M. LOPEZ René, transmet toutes ses félicitations aux arbitres et à la CRA suite à la proclamation des affectations FFF de la saison 2019/2020, remerciements.
- De la fédération luxembourgeoise de football, invitation à une réunion de travail le 25 juillet 2019, remerciements.

## Intervention RASATTI Jean-Claude, coordonnateur Observations.

- Au fil des différentes discussions, la liste des observateurs se précise.  
La mise en place de la filière FFF apporte son lot d'observateurs qu'il faudra bien identifier pour qu'ils aient un accès au rapport en ligne via leur compte FFF.
- Processus des observations de la saison 2019/2020.  
Le pôle OBSERVATIONS propose un mécanisme pour les arbitres centraux L1/L2/L3/JAL ; les assistants 1/2/3 et tous les examens Ligue.  
Dans ce projet, on ne parle pas des affectations d'observateurs par groupe ou catégorie, nous sommes dans l'attente d'affectations des observateurs fédéraux avant de positionner les observateurs dans les catégories sous gestion Ligue.  
Si un des objectifs des observations est de classer nos arbitres en vue des affectations pour la saison prochaine, celui de "garder" nos arbitres est tout aussi important.  
Nous remarquons que, de plus en plus d'arbitres, sollicitent une année sabbatique ou annoncent un arrêt. Le fait que trop d'arbitres sont rétrogradés dans des groupes restreints peut être une explication.

**Catégorie E.R. :** les arbitres non-promotionnels et les arbitres promotionnels non retenus pour poursuivre le cursus candidats FFF à la mi-saison seront observés par un groupe de 4 observateurs. Ils devraient être 9 à concourir pour le maintien.

### **Catégorie L1 :**

Deux projets sont présentés.

1) Faire deux groupes de 15 et 16 arbitres (à ce jour)

2) Garder le système des play-offs, mais en sélectionnant que le premier des 4 groupes (3 de 8 arbitres, 1 de 7 arbitres, à ce jour)

- Classements au rang

RASATTI Jean-Claude développe les avantages et les inconvénients des deux possibilités.

La solution ' 1 ' permet de réduire le budget, le nombre d'observateurs et les rétrogradations dans un groupe de 15 sont mieux comprises, voire acceptées, que dans un groupe de 6 ou 7 arbitres.

- **La CRA valide la proposition numéro 1 pour la saison 2019/2020.**

**Catégorie L2** : 6 groupes deux par secteur. (73 arbitres à ce jour)

Classement au rang.

**Catégorie L3** :

Le secteur C/A : 2 groupes, observations au rang.

Le secteur Alsace : 4 groupes, observations au rang.

Le secteur Lorraine : 6 groupes, observations au rang.

**Candidats Ligue 3.**

3 groupes nommés 'A/B/C'

Composés des Candidats des secteurs

3 examens pratiques à la note.

**AAL1 : 2 groupes**

5 arbitres dans le groupe promotionnel / 4 observations au rang

11 arbitres dans le groupe non-promotionnel / 3 observations au rang

⇒ Plusieurs arbitres centraux vont migrer vers la catégorie AAL. Ils intégreront un groupe d'observations au 01 janvier 2020.

**AAL2 : 2 groupes**

2 groupes nommés A et B

Ils devraient être composés d'environ 8 arbitres

3 observations au rang

**AAL3 : 3 groupes**

3 groupes nommés 'A/B/C'

Composés des AAL3 des secteurs

3 observations au rang

**Candidats AAL3**

Il est prévu trois groupes 'A/B/C'

Composés des candidats AAL3 des secteurs

3 examens pratiques à la note.

**Jeunes Arbitres de ligue**

Arbitres de plus de 18 ans : 3 groupes nommés 'A/B/C'

3 observations au rang sur des rencontres de R3, précédées, obligatoirement, de 2 rapports-conseils.

Arbitres de moins de 18 ans : 3 groupes nommés 'A/B/C'

3 observations sur des rencontres de jeunes Ligue à la note pour la saison 2019/2020.

La méthode pourrait évoluer vers un autre système d'appréciations sous réserve que les observateurs y soient formés.

### Candidats Jeunes arbitres de Ligue

3 examens pratiques à la note.

Les examens se réaliseront sur des rencontres de U 18 R1 / U 16 R1 dans la mesure du possible.

- La CRA donne son aval pour ce mécanisme pour la saison 2019/2020.

### Divers.

- Les distances kilométriques du trio arbitral sur les rencontres en N3 sont nettement en dessous des réels besoins sur un territoire aussi grand que la LGEF. Avec le risque de voir une majorité d'arbitres « élites régionales » se concentrer à l'est ou à l'ouest du territoire de la LGEF, nous aurons de sérieuses difficultés à désigner nos arbitres en respectant le forfait de 650 km aller /retour pour un trio.
  - Une demande de revoir à la hausse cette contrainte de 650 km par trio avait été formulée par Stéphane VILLEMIN à M. Albert GEMRICH pour remonter vers la CFA / DTA, à ce jour, nous n'avons aucun retour.
  - Bernard TOURNEGROS se rapprochera de M. le Président Albert GEMRICH.
- Frais de déplacement des jeunes arbitres lors des stages ou de rassemblements fédéraux.
  - Stéphane VILLEMIN demande aux responsables du pôle jeunes de bien définir le cadre des limites de remboursements des frais engagés et de communiquer, en amont, avec les jeunes arbitres.
- Ludovic GERMAIN : le pôle futsal devra mieux communiquer sur le suivi du budget qui lui est alloué. Le suivi budget "observations" sur le secteur C/A devra, également, faire l'objet d'un suivi plus aisé à suivre. En effet, les extractions sur foot 2000 sont assez complexes à déchiffrer.
  - Stéphane VILLEMIN demande à Ludovic de mettre en place des directives pour que ces soucis disparaissent la saison prochaine.
- Demande de M. GRASSE Grégory, la CRA ne peut pas répondre favorablement à cette demande.
- Courriers des arbitres, BALAINE Clément, SIMONIN David, WENGER Gautier, UHL Guillaume, RINIE Anthony, LANZAFAME Rosario, sollicitant une année sabbatique.
  - Sous réserve des décisions pouvant intervenir ultérieurement, la CRA accorde une année sabbatique à ces arbitres.
- Les arbitres Léo DROUIN, DEMARCHE Julien, OUADI Oussama quittent notre Ligue.
- Courrier de M. HEITZLER Régis annonçant un arrêt de l'arbitrage.
  - La CRA regrette cette décision, elle remercie Régis pour ses nombreux services rendus à l'arbitrage.
- Courrier de M. Éric WERNET annonçant son arrêt de l'arbitrage pour des raisons médicales.
  - Stéphane VILLEMIN a contacté et remercié Éric, pour les très nombreux services rendus à l'arbitrage.
- Courrier de M. MASSON Frédéric demandant s'il pouvait avoir les résultats des tests de connaissances effectués lors du stage de rentrée.
  - La CRA répondra à sa demande.

- Situation de l'arbitre L2, M. ROUCHIER Joseph, en année sabbatique en 18/19, il devrait rester en Amérique du Nord encore quelque temps.
  - Le secrétaire de la CRA lui a expliqué que son affectation ne pouvait être validée qu'à la condition que son renouvellement 2019/2020 soit validé avant le 31 août 2019.
- Réception des R.I. des CDA, Marne, Moselle, Meurthe et Moselle, remerciements.
- M. UGOLINI Attilio avait anticipé et annoncé qu'il mettrait un terme à sa longue, très longue " carrière " au service de l'arbitrage.  
La CRA remercie avec ferveur Attilio pour les immenses services qu'il a rendus à l'arbitrage tant fédéral que régional.  
MERCİ Attilio.
- Situation de Madame DJOUDI Aurélie, candidate au titre d'arbitre Ligue.
  - Après étude du dossier, la CRA regrette de ne pouvoir retenir cette candidature pour la saison 2019/2020.
- Invitation au stage de rentrée des membres mettant un terme à leurs activités de bénévoles après de nombreuses années.
  - Le secrétaire enverra les courriers avec la possibilité d'y assister soit le samedi, soit le dimanche.
- Hervé BOILLOT rappelle que les arbitres doivent être attentifs à bien renseigner la FMI  
Beaucoup trop d'oublis dans la partie d'observations d'après-match, il faut cocher la case « rapports complémentaires » si des incidents ou des sanctions disciplinaires ont émaillé la rencontre.
  - La CRA demande à Hervé BOILLOT de mettre en forme un document avec des captures d'écran de la FMI pour bien cibler le problème pour diffusion.

## Clôture de la réunion

Stéphane VILLEMIN, nous souhaite de passer de bonnes vacances et clôt la séance.

Prochaine réunion : plénière CRA : 21/08/2019 à 18h30

Le secrétaire de séance  
RASATTI Jean-Claude

Le Président CRA LGEF  
Stéphane VILLEMIN